

Réf: Dossier 479295

Avis de constitution

SOCIETE « GONAÏ GOLD »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 8e TRANCHE, non
loin de la pharmacie des Lauréades, Lot: 725, ilot: 48.,
Lot 725, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GONAÏ GOLD »

Objet : prospection minière, exploration minière,
exploitation minière, commercialisation de l'or,
transformation de l'or et tous services liés à l'or.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

T'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie
des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 8e TRANCHE, non
loin de la pharmacie des Lauréades, Lot: 725, ilot: 48.,

Lot 725, Ilot 48

Dirigeant(s) M NIANDIO RICHARD MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00482 du 27/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05803/GTCA/RC/2026 du 27/01/2026

